



## **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC**

### **Schéma régional de gestion sylvicole Grand-Est**

Conformément à l'art L123-19 du code de l'environnement, la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Grand-Est (DRAAF) organise une consultation du public sur le projet de Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) qui concerne les forêts privées.

Cette consultation se déroulera du 20 juillet au 10 septembre 2023. Le dossier est consultable de manière dématérialisée sur le site <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr> (rubrique actualités) ainsi que sur support papier sur demande et sur place dans les locaux de la DRAAF - site de Metz (SERFOB), des préfectures et sous-préfectures.

Les avis et demandes de renseignements complémentaires doivent être adressées par courriel à l'adresse [serfob.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr](mailto:serfob.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr) ou par voie postale à : DRAAF Grand Est, 76 avenue André Malraux, 57000 Metz.

Le SRGS a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'un avis de l'Autorité Environnementale, figurant dans le dossier de consultation. Il sera arrêté par le ministre chargé des forêts (ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire).

Une synthèse des avis et observations recueillis sera transmise à Madame la Préfète de la Région Grand Est et au CRPF qui pourra procéder à certains amendements au projet de SRGS.

Fait à Metz, le 12 juillet 2023

Par délégation de la directrice régionale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,  
le Chef du service régional de la forêt et du bois,

Hubert LOYE

Signature numérique  
de LOYE Hubert  
Date : 2023.07.12  
11:12:32 +02'00'